



# Fiche de renseignements

## Saison 2022/2023

**CATEGORIES JEUNES (de U7 à U18)**

Nom du joueur : ..... Prénom : .....

Catégorie :

Né(e) le : ..... / ..... / ..... Lieu de naissance : ..... Nationalité : .....

### PARENTS ou RESPONSABLE LEGAL

Nom et prénom du père : .....

Adresse : .....

☎ Portable : ..... ☎ Dom. : ..... ☎ Pro : .....

Adresse email obligatoire : .....

Profession (précisez le nom de la structure SVP) : .....

Nom et prénom de la mère : .....

Adresse : .....

☎ Portable : ..... ☎ Dom. : ..... ☎ Pro : .....

Adresse email obligatoire: .....

Profession (précisez le nom de la structure SVP) : .....

Je peux apporter des ressources au club / si oui quelles sont-elles ? (matérielles, compétences, financières...) : .....

### AUTORISATION MEDICALE

Je soussigné(e), ..... responsable légal de l'enfant

Autorise en mon absence, le club DA DIJON 21, à décider pour mon enfant, le transport en ambulance vers un centre hospitalier, et à lui faire prodiguer les soins et interventions chirurgicales nécessaires en cas d'urgence, en me prévenant dans les plus brefs délais :

OUI - NON Nom établissement :

Observations particulières à signaler concernant la santé de l'enfant (groupe sanguin, allergies, traitements, etc) : .....

Nom et coordonnées du médecin traitant :

Je m'engage à régler les frais de séjour, les frais médicaux, pharmaceutiques ou d'hospitalisation, et d'opération, éventuels, pour soigner mon enfant.

J'atteste que mon enfant est couvert par une assurance accident individuelle.

### DROIT A L'IMAGE

J'autorise le club à utiliser l'image de mon enfant sur tous types de médias (photos, film, interviews...)

Je n'autorise pas le club à utiliser l'image de mon enfant sur tous types de médias (photos, film, interviews...)

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus, et m'engage à respecter la réglementation FFBB, et le règlement intérieur de DA DIJON 21 (disponible sur demande et sur le site [www.dadijon21.com](http://www.dadijon21.com)) .

A.....le.....

**Signature obligatoire**  
(du représentant légal)

*Vos données personnelles sont traitées par DA DIJON 21 dans un but de communication entre le club et les licenciés (information sur la vie du club essentiellement). Ces données seront conservées pour la saison sportive en cours (de septembre N à juin N+1). Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la protection des Données) Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés par courrier à l'adresse suivante : DA DIJON 21 – 16 bld Robert Schuman 21000 DIJON – [secretariat.dad21@gmail.com](mailto:secretariat.dad21@gmail.com)*



## AUTORISATION DE QUITTER SEUL(E) LE GYMNASSE

Je soussigné(e).....

Demeurant .....

(1)Père, mère, tuteur légal, de l'enfant.....

- Autorise le club à laisser mon enfant à partir seul(e) du gymnase après son entrainement,
- N'autorise pas le club à laisser mon enfant partir seul(e) du gymnase

(1) Rayer la mention inutile

### **Information sécurité**

Il peut arriver que le cadre technique chargé de l'encadrement de la séance de votre enfant soit en retard ou absent.

Il est possible qu'il n'ait pas eu le temps de vous avertir et que le club ne puisse pas s'organiser pour assurer l'accueil des enfants.

Pour éviter les soucis liés à cette absence pouvant avoir des conséquences regrettables, nous vous demandons de venir accompagner votre enfant jusque dans la salle et de ne laisser qu'après vous être assuré de la présence de l'entraîneur.

Il vous est donc fortement déconseillé de déposer votre enfant devant le gymnase. Par la même occasion, votre arrêt montrera que vous encouragez la pratique de votre enfant en vous intéressant à son activité.

Nous vous remercions d'appliquer ces conseils pour la sécurité et la tranquillité de chacun de nous.

Fait à.....le .....

Signature précédée de la mention  
« Lu et approuvé »

\*\*\*\*\*

## AUTORISATION PARENTALE DE DEPLACEMENT

Je soussigné(e).....père, mère, tuteur légal,

Autorise mon enfant .....

A être transporté en voiture particulière, dans le cadre des déplacements sportifs de son équipe..... par des parents bénévoles qui s'engagent à respecter la Convention établie par le club.

Je reconnais avoir pris connaissance de cette convention.

J'autorise les responsables de son équipe (coach, dirigeant, représentant du club) à faire dispenser les soins nécessaires et utiles en cas d'urgence sur mon enfant.

Je peux assurer le transport des joueurs sur certains matchs

- Oui
- non

Fait à.....le .....

Signature précédée de la mention  
« Lu et approuvé »



## CONVENTION DEPLACEMENTS ENFANTS

Entre le CLUB DA DIJON 21 et M. / Mme .....

Il est convenu ce qui suit :

Le club **DA DIJON 21**, représenté par son président, M. Sébastien ANGEBAULT,

Et Monsieur, Madame.....

Moi,.....accepte de transporter les enfants du club de DA DIJON 21, dans mon véhicule personnel dont l'immatriculation est :.....

Je m'engage à respecter les règles élémentaires du code de la route et notamment :

- à posséder un permis de conduire valide
- à présenter un véhicule assuré au tiers, au minimum, incluant la protection des passagers autres que les membres de ma famille,
- à présenter un véhicule en conformité avec l'obligation du contrôle technique,
- à respecter le nombre de places autorisées dans mon véhicule, à faire attention au passager de la place avant dont l'accès est réglementé par l'âge
- à obliger tout passager de mon véhicule à s'attacher avec les ceintures prévues à cet effet (dont les enfants placés à l'arrière)
- à ne pas prendre le volant si j'ai absorbé une boisson alcoolisée.

Le club DA DIJON 21, doit fournir le jour du déplacement, à chaque conducteur :

- l'adresse exacte du lieu de la rencontre et horaire
- le téléphone du responsable du club pour le déplacement (coach ou dirigeant).

Le club s'engage à ce qu'aucun enfant ne soit accepté à se déplacer sans le document signé des Parents l'autorisant à se déplacer (autorisation parentale déplacement).

**Le président de DA DIJON 21**

**Sébastien ANGEBAULT**

**Date et signature**

**09/06/2022**

**Le conducteur bénévole**

**Nom, prénom**

**date et signature**